

LE NONDE 17/09/22

Emmanuel Macron adresse une lettre aux enseignants et alimente les « ambiguïtés » sur la hausse des rémunérations

Comme au début de son premier quinquennat, le président de la République a écrit ce vendredi aux personnels de l'éducation nationale, afin de leur présenter ses projets pour l'école. Mais ses déclarations ne lèvent pas les incertitudes liées à la hausse des salaires.

Par [Eléa Pommiers](#) et [Sylvie Lecherbonnier](#)

Publié le 16 septembre 2022 à 21h16 Mis à jour le 17 septembre 2022 à 09h46

Un discours devant les recteurs d'académie le 25 août, un déplacement sur le lycée professionnel mardi, et désormais une lettre aux enseignants... Emmanuel Macron prend de nouveau la main sur l'école. Comme au début de son premier quinquennat, le président de la République a envoyé, vendredi 16 septembre, une lettre aux personnels de l'éducation nationale pour leur présenter les « transformations » qu'il souhaite faire advenir à l'école ces cinq prochaines années.

Le chef de l'Etat « a souhaité écrire à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale afin de leur témoigner toute sa gratitude, notamment après la période Covid, et expliciter la révolution copernicienne » qu'il avait présentée [le 25 août à la Sorbonne](#), a précisé l'Elysée dans un communiqué.

Outre les [mesures déjà annoncées pour cette année](#) et dont le courrier dresse à nouveau la liste (généralisation de la pratique quotidienne du sport en élémentaire, création d'une « demi-journée Avenir » en 5^e, extension du Pass culture ou encore remise des maths dans le tronc commun en lycée après leur suppression lors du précédent quinquennat), le président insiste sur la nécessité de « revoir toute l'organisation » de l'école dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR).

« Tout ne doit plus venir de Paris sous forme de circulaires et de directives » Extrait de la lettre d'Emmanuel Macron aux enseignants

« Tout ne doit plus venir de Paris sous forme de circulaires et de directives », écrit-il, évoquant de nouveau sa volonté de « partir du terrain pour rénover [l']école ». « Dès le mois d'octobre, nous lancerons partout en France ce chantier de la refondation de l'école en proposant à chaque école, chaque collège, chaque lycée qui le souhaite de bâtir un projet qui lui est propre en mettant tout le monde autour de la table, les chefs d'établissement, les directeurs d'école, les enseignants et toute la communauté éducative », poursuit-il.

« Sur le volet rémunération, pas de précision »

Mais c'est la partie du courrier du chef de l'Etat consacrée à la rémunération qui focalise l'attention. Emmanuel Macron y évoque l'ambition de « poursuivre la revalorisation générale de la rémunération des enseignants initiée il y a deux ans ». Sa promesse : « Le

salaire des enseignants aura ainsi augmenté d'environ 10 % et aucun professeur ne commencera sa carrière à moins de 2 000 euros net à compter de la rentrée 2023. »

« A cette revalorisation générale et inconditionnelle sont susceptibles de s'ajouter des augmentations plus importantes encore dans le cadre du pacte que nous vous proposons », grâce à des « *missions supplémentaires* » (remplacement, suivi individualisé, orientation...), rappelle aussi Emmanuel Macron dans sa lettre de vendredi. « *L'augmentation du salaire des enseignants qui accepteront ce pacte pourra ainsi aller jusqu'à 20 %* », assure le président, qui réaffirme ici un engagement formulé lors de la campagne.

Si aucune nouvelle mesure n'est annoncée, ces déclarations du chef de l'Etat sur les rémunérations jettent davantage le trouble : chacun s'interroge sur le nombre d'enseignants réellement concernés par ces augmentations.

« Sur le volet rémunération, pas de précision, et les ambiguïtés ne sont pas levées », souligne Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du SGEN-CFDT. Le président avait, en effet, annoncé, durant le débat d'entre-deux-tours, une revalorisation « *inconditionnelle* » des enseignants d'« *environ 10 %* ». Interrogé sur le sujet sur Franceinfo mardi, le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, Pap Ndiaye, n'a cependant pas confirmé, et a renvoyé les arbitrages à la discussion du projet de loi de finances, en octobre.

« Impression d'une supercherie »

« On a l'impression d'une supercherie avec une phrase qui laisse sous-entendre que l'augmentation de 10 % englobera les petites mesures du précédent quinquennat ! Ce ne serait donc pas 10 % à partir de 2023 pour tout le monde comme Emmanuel Macron l'avait promis », dénonce Sophie Vénétitay, secrétaire générale du SNES-FSU.

Les primes accordées sous le précédent ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, avaient concerné moins de 60 % des enseignants, ceux dont le salaire de base dépasse 2 000 euros net en étant exclus. Or ce seuil n'étant atteint qu'après dix à quinze ans de carrière, les syndicats alertent depuis plusieurs mois sur l'impossibilité de verser 2 000 euros à tous les enseignants débutants sans revaloriser l'ensemble des professeurs. Pap Ndiaye a assuré que les « *milieux de carrière* » seraient aussi augmentés, sans plus de précision.

« Il est maintenant clair que les milieux et fins de carrière ne seront pas revalorisés »
Guislaine David, cosecrétaire générale du Snuipp-FSU

« Il est maintenant clair que les milieux et fins de carrière ne seront pas revalorisés », estime ainsi Guislaine David, cosecrétaire générale du Snuipp-FSU. Elle s'inquiète également des « *missions supplémentaires* » listées par le président pour accéder à la part conditionnelle de la revalorisation, qui ne « *concernent pas les professeurs du premier degré* ».

Omniprésence du président

Le SGEN-CFDT rappelle également son opposition à un « *alourdissement de la charge de travail* ». « *Il faut reconnaître le travail fait, il faut que tous les enseignants, quelle que soit leur position dans la carrière, aient une amélioration de leur rémunération* », prévient

Catherine Nave-Bekhti. Dans sa lettre, le chef de l'Etat reconnaît, en listant les tâches ouvrant droit à une rémunération conditionnelle, que beaucoup d'enseignants les « *accomplissent déjà* ».

Parmi les professeurs, l'adresse directe du chef de l'Etat aux enseignants déstabilise ainsi davantage qu'elle ne rassure. *« Si Emmanuel Macron se veut porteur de bonnes nouvelles, pour l'instant c'est la défiance qui domine, estime Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-UNSA. On peut se demander si le président de la République souhaite se donner les moyens d'une réconciliation personnelle avec les enseignants ou s'il encadre voire enferme d'ores et déjà les discussions à venir. »*

« Avec cette lettre, le président s'expose à des réactions de la communauté éducative qui va une fois de plus se sentir méprisée... », abonde Guislaine David. Et la syndicaliste de s'interroger, comme de nombreux enseignants, sur l'omniprésence du président dans les débats sur l'école :

« Cette lettre, c'est une véritable révolution copernicienne à l'éducation nationale : dorénavant Jupiter est au centre du système scolaire ! »

Son contenu ne manquera certes pas d'animer les discussions qui doivent s'amorcer entre le ministre de l'éducation nationale et les syndicats.